Choses et autres

Autor(en): **Furet, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **19 (1890)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039816

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

faible de la plupart des traités publiés en France. Nous demandons surtout des renseignements sur la direction et les reliefs des montagnes, sur le cours des rivières, sur la climatologie; tandis que nos voisins se préoccupent davantage des bassins, des grands fleuves et de la configuration des côtes maritimes.

4° *Cours supérieur de géographie pour l'enseignement primaire, par F. I. C.* (Vol. in-12, de 328 pages, dont 130 pour la France.)

Il en reste à peine 200 pour tout le reste du monde. Mais ces pages sont bien remplies. L'ordre des matières ne laisse rien à désirer, et la disposition typographique fait bien ressortir les matières les plus importantes. La partie physique gagnerait à être plus développée pour certains pays. L'orographie est en général peu détaillée. Soit dans la partie physique, soit dans la partie politique, l'auteur procède trop souvent par simple énumération. Les nomenclatures de noms propres n'apprennent pas grand'chose à l'élève et s'oublient vite, si le maître n'a pas eu le talent d'animer son enseignement et de suppléer à l'insuffisance du manuel.

Avec ses qualités remarquables et ses lacunes, le *Cours supérieur* est à la limite, plutôt en dessous, de ce que l'on requiert pour nos Ecoles secondaires. X. »

CHOSES ET AUTRES

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par complément servait
Il furetait.....

Je viens d'achever la lecture du livre de M. Jost : *Annuaire de l'enseignement primaire.* Parmi le grand nombre d'articles pédagogiques que renferme cette publication annuelle, il faut citer en premier lieu *La situation de l'instituteur à l'étranger.* L'auteur de cet ouvrage a fait, paraît-il, un séjour en Bavière et il a étudié d'assez près le rouage de l'enseignement primaire de ce pays. Il a constaté tout d'abord que la Bavière est le pays classique de..... la fabrication de la bière! et que le Bavarois, grand buveur de bière devant l'Eternel, est aussi, pour ce motif peut-être, gai, franc et attaché à ses vieilles coutumes.

Après cette petite excursion dans le domaine... de la bière — pardon de la physionomie générale — nous y lisons que les instituteurs de ce pays ont senti le besoin de se réunir quelquefois en congrès, d'échanger leurs idées sur les meilleures méthodes et les nouveaux procédés.

Ce réveil spontané a eu pour résultat de grands progrès dans l'enseignement primaire. Les méthodes routinières et surannées ont à peu près disparu, « l'obligation scolaire » a été appliquée avec plus de suite, le nombre d'écoles a sensiblement progressé et..... le traitement des instituteurs a été augmenté !

Puisque j'en suis au « chapitre des traitements » qui a bien sa valeur pour nous, il faut pourtant que l'on puisse juger si la position du « régent » bavarois est aussi florissante que celle de ses congénères des cinq parties du monde et si comme « le pédant » de l'époque du bon Henri IV il peut « mettre la poule au pot tous les dimanches. »

La loi de 1874 a donc fixé les traitements comme suit :

Dans les communes de moins de 2,500 habitants . .	964 fr.
» » » 2,500 à 10,000 habitants . .	1071 »
» » au-dessus de 10,000 habitants . .	1250 »

Il faut encore mentionner que, dans la Bavière, l'instituteur est, de droit naturel, organiste, chantre et sacristain! Il est de plus « chancelier » de la mairie avec un casuel de 200 fr. en moyenne. Oh! les cumulards!

Les primes d'âge sont aussi au nombre des améliorations de la dernière loi. Elles sont ainsi fixées :

112 fr. 50	après	10	années de service
225 »	»	13	» »
387 » 50	»	16	» »

Comme vous le voyez, la situation du régent bavarois n'est pas à dédaigner.

Mais si de grands progrès ont été réalisés tant dans l'enseignement professionnel proprement dit que dans l'ensemble de l'organisation générale, il est cependant resté quelques vestiges des « us » et coutumes des éducateurs de l'an 1840.

Ainsi « on peut encore condamner les élèves à se tenir à genoux sur un morceau de bois triangulaire! et « l'instrument de torture employé est tantôt un jonc de 40 centimètres de long, tantôt la traditionnelle baguette de coudrier de 70 centimètres, ailleurs la verge. » Le maître (ou un domestique de l'école) le bourreau alors! peut donner jusqu'à six coups sur la paume de la main. Pour les fautes plus graves, les coups sont donnés sur la partie du corps que les Allemands appellent « hinterteil » avec la verge pour les petits et la baguette pour les grands.

On peut pardonner aux Bavarois de préconiser encore l'emploi de la « traditionnelle baguette » car ce n'est pas pour eux que Montaigne a dit : « Otez-moi la violence et la force, il n'est rien, à mon avis, qui abatardisse et étourdisse si fort une nature bien née. »

Je passe à pieds joints sur quelques pages réservées à la glorification de l'auteur de l'*Emile,* dont la statue a été hissée au Panthéon en 1889 et j'arrive à un titre qui éveille déjà par lui-même toute une série de maximes pédagogiques : « Restons

« instituteurs. » « Voilà un conseil, dit l'auteur en commençant, dont « tous, tant que nous sommes et à quelque degré de la hiérarchie « que nous appartenions, nous pouvons faire notre profit. » Or, dans la pensée de l'auteur de ce charmant chapitre qui est, à mon avis, le « clou » du livre, rester instituteur, c'est savoir se placer et rester à la portée des jeunes intelligences, se faire petit avec les petits, en un mot être instituteur et non professeur.

M. Jacoulet avoue ingénûment avoir lui aussi, étant jeune, commis plus d'une erreur pédagogique, entre autres de n'avoir pas su se mettre à la portée des jeunes esprits qu'il avait à développer, avoir manqué de proportions comme le dit encore Montaigne : « Enseigner c'est choisir, et faute de proportion nous gastons tout. »

Passant à un autre ordre d'idées, M. Jacoulet nous parle du beau titre d'instituteur : « Nous ne devons pas rougir de porter « ce beau nom, nous dit-il, car être instituteur, c'est affermir, « développer, coordonner en vue de l'avenir, toutes les facultés « que (la Providence et non) la nature a mis en germe dans un « enfant; c'est tout à la fois cultiver des intelligences, éveiller « et diriger de jeunes consciences, former des caractères, fortifier « des volontés, échauffer les cœurs et les rendre capables de « généreuses résolutions. »

Restons donc instituteurs, car « composer une âme » comme a dit Victor Hugo, est une vocation éminemment noble, élevée et digne de respect. Restons instituteurs, c'est-à-dire, éducateurs dans toute la belle acception de ce mot.

La question de l'enseignement agricole est aussi traitée dans l'*Annuaire*, avec un soin tout particulier. Or, cette question ne doit-elle pas aussi nous passionner et nous intéresser aujourd'hui où l'agriculture subit tout autour de nous et chez nous aussi, une crise des plus fâcheuses pour l'avenir économique de notre pays. Il est donc certain que la connaissance de la théorie de l'agriculture rationnelle se fait de plus en plus sentir.

La concurrence effroyable et sans merci que nous font les pays étrangers, ne nous permet plus de compter avec la bonne vieille routine de nos ancêtres. Celle-ci ne convient plus qu'aux propriétaires bien cossus et bien retranchés dans leur fromage de Hollande, qui n'ont à payer ni intérêts, ni fermage. Mais il n'en est pas ainsi du fermier et du petit cultivateur gêné, qui vivottent au jour le jour. Ceux-là, et ce sont les plus nombreux, devront forcément chercher les moyens les plus sûrs, pour faire rapporter à leur terre « le plus possible, sur un espace de terrain donné » sous peine de tomber vivant dans le gouffre de la banqueroute et de la faillite.

Voilà pourquoi l'enseignement agricole s'impose de plus en plus. Mais bien des points d'interrogation se dressent encore devant nous, lorsqu'il s'agit de la manière d'organiser cet ensei-

gnement, sans causer trop de préjudices à l'éducation et au développement intellectuel proprement dit.

L'article traitant de l'enseignement agricole que nous venons de lire dans l'*Annuaire,* contient une idée neuve, peut-être plus neuve que bien conçue et applicable. Cette idée la voici : réserver une après-midi, le mercredi peut-être, à l'enseignement agricole. « Cette concentration, nous dit l'auteur, aurait pour effet de « l'empêcher de s'étendre au delà des limites convenables, de « prévenir la tendance qu'auraient certains instituteurs à trans- « former tous les exercices en exercices agricoles, de permettre « l'union intime de la théorie et de la pratique. » Cette manière d'envisager l'enseignement agricole a été préconisée par l'association des agriculteurs du grand département du Nord en France où cette question est l'objet des soins des agronomes et des hommes d'école.

« Cependant, continue l'auteur du travail, il est de la plus « haute importance de bien préciser le but qu'on se propose. « Les écoles primaires ne sont et ne seront jamais des écoles « d'agriculture. Leur objet est de former des hommes par l'édu- « cation intellectuelle, morale et physique. Il n'est permis à « personne d'en dénaturer le sens, le caractère sacré. Mais nous « voulons, en introduisant l'élément agricole dans l'enseignement, « inculquer aux enfants des notions rationnelles d'agriculture, « les mettre au courant des progrès accomplis, prévenir chez « eux les dangers de la routine et surtout leur inspirer le goût « et « l'amour » de l'agriculture, par l'intérêt, par l'habitude, et « les amener insensiblement à goûter par dessus tout la vie des « champs et à conserver à l'agriculture des bras vigoureux et « des intelligences cultivées. »

On ne peut mieux définir, à nos yeux, le rôle de l'enseignement primaire et la place qu'y doit tenir l'enseignement agricole.

J'aimerais poursuivre encore l'analyse de ce travail si bien pensé, mais je crains que ma causerie ne devienne trop « copieuse». L'arboriculture et l'horticulture surtout se rattachent à l'agriculture, n'est-il pas vrai? C'est pourquoi je ne puis résister au plaisir de toucher, oh! rien qu'en passant, à un article dont le titre est presque poétique! « Le jardin de l'institutrice. »

« Il n'y a guère au village de maison qui n'ait son jardin « ordinairement entretenu par la ménagère; elle y plante les « légumes pour sa cuisine, parfois pour le marché. Si le jardin « est tenu avec propreté et avec goût, soyez assuré que l'ordre « et la propreté règneront aussi dans le ménage. La bonne tenue « du jardin témoigne de la bonne tenue de la maison.

« Il y a là un côté de l'éducation que l'institutrice des futures « ménagères ne doit pas négliger; mais il faut pour cela qu'elle « dispose d'un jardin attenant à l'école.

« Ce jardin, destiné à faire connaître la culture raisonnée des « bonnes variétés potagères et fruitières, peut donc rendre les

« meilleurs services aux populations agricoles. » C'est aussi mon avis, car tout le monde sait de quel rapport immense est un jardin de campagne, tenu et soigné par une ménagère intelligente et active.

Dans nos exploitations agricoles, la culture du potager est exclusivement du ressort de la maîtresse de la maison et des servantes. De quelle grande utilité ne seront donc pas pour nos futures mères de famille, les notions d'horticulture reçues à l'école, sous forme de leçon de choses, dans les études d'économie domestique.

Et pourquoi l'institutrice ne sacrifierait-elle pas quelques heures d'une belle journée de printemps ou d'été pour conduire ses élèves au jardin et les initier aux secrets multiples de la culture maraichère?

Mais je m'aperçois que je deviens pédant et sermoneur, et il me semble déjà entendre quelques minois grincheux me dire : « Cultivez votre jardin vous-même et n'y laissez pas grandir la moutarde sauvage parmi les carottes et les choux-fleurs. »

Jean FURET.

VIe RAPPORT ANNUEL

DE

L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE SUISSE

DE FRIBOURG

1889

V

Archives, bibliothèque, visiteurs

Les archives se composent de tous les documents que nous recevons, concernant l'instruction publique en Suisse et à l'étranger. Le nombre des pièces reçues en 1889 s'élève à 420, ce qui en porte le chiffre total à 2163. Les directions de l'Instruction publique de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg nous ont envoyé très régulièrement tous leurs règlements et